Conférence du désarmement

10 février 2021
Français
Original : anglais

Note verbale datée du 19 janvier 2021, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République populaire de Chine, demandant au secrétariat de publier en tant que document officiel de la Conférence du désarmement le texte intégral des observations formulées par l'Ambassadeur Li Song à la 1549e séance plénière de la Conférence du désarmement

La Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse présente ses compliments au secrétariat de la Conférence du désarmement et le prie de bien vouloir publier le texte intégral des observations formulées par l'Ambassadeur Li Song à la 1549e séance plénière de la Conférence du désarmement, le 19 janvier, en tant que document officiel de la session de 2021 de la Conférence.

À la 1549e séance plénière de la Conférence, après avoir présenté une version abrégée de ses observations pour faire gagner du temps aux autres délégations, l'Ambassadeur Li a demandé que le texte intégral de ses observations, tel que distribué au secrétariat et aux États membres le 19 janvier, soit incorporé dans le compte rendu *in extenso* de la séance susmentionnée.

La Mission permanente de la République populaire de Chine demande au secrétariat de prendre les dispositions nécessaires pour incorporer le texte intégral des observations de l'Ambassadeur Li dans le compte rendu *in extenso* de la 1549e séance plénière de la Conférence, tenue le 19 janvier.

La Mission permanente de la République populaire de Chine saisit cette occasion pour renouveler au secrétariat de la Conférence du désarmement les assurances de sa très haute considération.

Merci de recycler

Annexe

Intervention de Li Song, Ambassadeur de Chine pour les affaires de désarmement, à la première séance plénière de la Conférence du désarmement en 2021

[Français
Original : chinois]

Genève, le 19 janvier 2021

Monsieur le Président,

La délégation chinoise et moi-même tenons à vous féliciter de votre accession à la première présidence tournante de la Conférence en 2021 et à accueillir chaleureusement l'Ambassadeur du Bengladesh, Mustafizur Rahman, l'Ambassadeur d'Algérie, Lazhar Soualem, l'Ambassadeur du Myanmar, Myint Thu, l'Ambassadeur de Sri Lanka, C. A. Chandraprema, l'Ambassadeur du Venezuela, Héctor Constant Rosales, l'Ambassadeur de Bulgarie, Yuri Borissov Sterk, l'Ambassadeur de Cuba, Juan Antonio Quintanilla Román, et l'Ambassadeur d'Afrique du Sud, Mxolisi Sizo Nkosi. Nous sommes également très heureux de participer aux travaux du groupe des six Présidents de la session en cours, avec le dernier Président de la session précédente et le premier Président de la prochaine session de la Conférence, et nous sommes prêts à apporter une contribution positive pour remettre les travaux de la Conférence sur la bonne voie. La Chine estime que tous les États Membres de l'ONU ont un droit égal de participer aux travaux multilatéraux sur la maîtrise des armements. Elle espère voir davantage de pays participer aux activités de la Conférence en tant qu'observateurs cette année, et soutient les efforts que fait le Président pour maintenir des consultations actives avec les parties concernées à cet égard.

Avant de faire ma déclaration, je dois exprimer ma plus vive opposition aux accusations malveillantes que les États-Unis d'Amérique viennent de formuler contre la Chine et mon rejet total de ces accusations. Ces deux dernières années, la Chine a réagi à plusieurs reprises à de telles attaques dans de nombreuses enceintes internationales, y compris la Conférence, exposant en détail ses politiques et positions pertinentes. L'actuelle administration des États-Unis va extrêmement loin dans le mensonge et compromet la maîtrise des armements. Ses arguments absurdes ne pourront pas occulter la nature ouverte et équilibrée de la politique de défense nationale et de maîtrise des armements de la Chine. La communauté internationale est fatiguée de ces ergotages consistant à accuser les autres de ses propres actes. À partir de demain, la Conférence ne devrait plus avoir à entendre de tels propos. Je pense que l'écrasante majorité des États membres partage ce souhait. Je demande au secrétariat de bien vouloir consigner mes paroles.

Monsieur le Président,

Pour nous tous, 2020 a été une année extrêmement particulière. L'apparition soudaine de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a secoué le monde de toutes les manières imaginables. Le contexte politique et sécuritaire international sur lequel se fondent nos efforts de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération a été confronté aux défis les plus graves depuis la fin de la guerre froide. En ces temps difficiles, où le nouveau coronavirus et un virus politique causent des ravages, la communauté internationale a dû examiner attentivement les questions liées à l'avenir et au destin de l'humanité, notamment la situation internationale globale, les relations entre les grandes puissances et le multilatéralisme, ainsi que la concurrence et la coopération, la sécurité et le développement. Aujourd'hui, alors que l'hiver touche à sa fin et que le printemps approche, nous avons atteint ce moment important où l'on regarde derrière soi tout en pensant à l'avenir. En cette nouvelle année, nous sommes d'autant plus déterminés à vaincre complètement la pandémie de COVID-19 par la solidarité et la coopération entre tous les pays. Nous attendons également avec impatience et confiance l'ouverture d'un nouveau chapitre du multilatéralisme et de la maîtrise multilatérale des armements. Je voudrais partager avec vous trois points :

Tout d'abord, la maîtrise des armements doit se fonder sur ses principes et visées de départ, sur une confiance solide et sur le respect des engagements. La visée première de la maîtrise des armements est d'améliorer la sécurité de tous les pays par le dialogue et la coopération internationale, afin de parvenir à une sécurité équitable, partagée et universelle. Des initiatives de maîtrise des armements ou de désarmement qui servent les intérêts de sécurité d'une partie seulement au détriment des autres ou qui donnent toute liberté à une partie tout en restreignant les autres ne peuvent pas être acceptées par les autres États. Au cours des cent dernières années, le contenu et les modalités de la maîtrise des armements et du désarmement ont fait l'objet d'ajustements constants, selon l'évolution de la situation internationale. Le fondement et les objectifs de la maîtrise des armements et du désarmement ont toujours été le maintien de l'équilibre stratégique et de la stabilité. Si la maîtrise des armements doit rester en phase avec chaque époque, elle ne peut aller contre le cours de l'histoire. En ce qui concerne la maîtrise des armements dans la nouvelle ère, l'hégémonisme, l'unilatéralisme et l'exceptionnalisme sont les ennemis les plus dangereux, et la mentalité de guerre froide, les jeux à somme nulle et la politique de force sont les plus grands obstacles. Le système international actuel de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération, y compris le régime des traités de désarmement bilatéraux de la Fédération de Russie et des États-Unis, constitue une partie importante du système de sécurité internationale et ne devrait pas être affaibli ou abandonné ; il doit être consolidé et renforcé. C'est précisément pour cette raison que la communauté internationale compte beaucoup sur les États-Unis pour qu'ils saisissent la dernière occasion d'accepter de proroger le nouveau traité START conclu avec la Fédération de Russie et continuent à assumer leur responsabilité particulière et principale en matière de désarmement nucléaire, comme le prévoient le document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et les documents finals des conférences d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Deuxièmement, il est aujourd'hui urgent de renforcer le dialogue et d'accroître la confiance mutuelle. Ces dernières années, le système international de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération a subi des dommages sans précédents depuis la fin de la guerre froide. Cela vient de ce que les États-Unis ont choisi de violer les principes d'équilibre stratégique et de stabilité en considérant d'autres pays comme des rivaux stratégiques et en introduisant le conflit idéologique dans la maîtrise multilatérale des armements, tentant de déclencher une nouvelle guerre froide et de construire un nouveau rideau de fer. Cette « concurrence entre les grandes puissances » est une menace pour la paix et la stabilité mondiales. Elle a rencontré une forte résistance de la part de la grande majorité de la communauté internationale et sera balayé par la marche de l'histoire. Pour remplacer l'obscurité de l'hiver par un printemps lumineux, les grandes puissances doivent à nouveau engager le dialogue pour remettre leurs relations sur la bonne voie et rétablir la confiance mutuelle. La Chine encourage activement la mise en place d'un mécanisme de dialogue et de coopération entre les cinq États dotés d'armes nucléaires. Une telle structure devrait grandement favoriser un dialogue plus intensif entre les cinq États sur un large éventail de questions relatives à la sécurité et à la stabilité stratégiques et permettre de réduire la suspicion et de renforcer la confiance et la coopération. Nous sommes également prêts à nouer des dialogues bilatéraux positifs et ouverts sur la sécurité stratégique et la maîtrise des armements avec les autres États qui détiennent des armes nucléaires, car ces dialogues nous aideront à gérer nos différences et à renforcer la coopération. Ce type de dialogue doit aussi être activement mené plus largement au niveau international et devenir une nouvelle tendance de ce printemps. Dans une vidéo célébrant le quarantième anniversaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, le slogan « Le dialogue est important » est décliné en différentes langues. Non seulement le dialogue est important, mais il marche.

Troisièmement, la Conférence du désarmement n'est ni une arène où les grandes puissances peuvent venir s'affronter ni un instrument permettant aux grands pays d'exercer un contrôle sur les plus petits. Il s'agit plutôt d'une plateforme de promotion de la sécurité commune. Comme nous le savons tous, l'absence de progrès lors de la conférence de l'année dernière est imputable à la COVID-19 et au virus politique. Le coronavirus n'a eu de conséquences que sur l'ampleur et le format de nos réunions, alors que le virus politique introduit par les États-Unis contre d'autres États membres est la principale raison du dérapage des travaux de la Conférence ces dernières années. En tant qu'unique mécanisme multilatéral

de négociation sur le désarmement chargé d'une mission historique par la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, la Conférence doit donner pleinement effet au principe fondamental d'une sécurité non diminuée pour tous les États. Tous les membres de la Conférence, grands ou petits, sont égaux et doivent se respecter les uns les autres. Les préoccupations en matière de sécurité et les intérêts légitimes de tous les pays doivent être pleinement pris en considération et traités de manière raisonnable. Par conséquent, les travaux de la Conférence doivent progresser sur la base du consensus et de manière équilibrée et globale. Nous finirons par surmonter les difficultés causées par la COVID-19. Nous devons également nous efforcer de vaincre le virus politique, de tirer consciencieusement les leçons des expériences et des enseignements de ces dernières années et de créer le consensus et la confiance nécessaires pour aller de l'avant.

Monsieur le Président,

En raison des retards dans notre calendrier de réunions causés par la pandémie de COVID-19, nous avons cette année une charge de travail exceptionnellement lourde dans le domaine de la maîtrise multilatérale des armements, du désarmement et de la non-prolifération. La dixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires sera sans aucun doute notre priorité. Des contraintes pèseront encore cette année sur les travaux de la Conférence en raison de la pandémie de COVID-19. Cela étant, la délégation chinoise estime que la Conférence a l'obligation de poursuivre ses travaux de manière ordonnée et qu'elle est bien placée pour le faire, ce qui permettra d'assurer le succès de la dixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous sommes prêts, pour notre part, à travailler sur la base du projet d'ensemble de documents proposé par les six États assurant la présidence tournante de la Conférence et à engager des consultations actives avec les autres délégations, en vue de parvenir à un cadre global et équilibré pour les travaux de la Conférence, acceptable par tous, assorti du calendrier de réunions correspondant incluant la création d'organes subsidiaires chargés de mener des travaux de fond sur tous les points importants de l'ordre du jour en vue de la préparation de futures négociations de traités. Dans le même temps, tous les membres de la Conférence devraient faire le meilleur usage possible des séances plénières comme cadre de débats approfondis sur la nouvelle situation politique et sécuritaire internationale, la maîtrise multilatérale des armements et le rôle de la Conférence elle-même, et rechercher collectivement un nouveau consensus véritablement conforme aux intérêts de sécurité communs des membres de la Conférence. Il est également très important que nous réfléchissions, en nous appuyant sur les méthodes de travail de la Conférence, la composition de la Conférence et les principaux points de l'ordre du jour, à la manière d'amener la Conférence à mieux répondre aux besoins de notre époque et aux aspirations de la communauté internationale. La délégation chinoise est prête à se joindre activement à toutes les autres délégations pour mener des discussions sérieuses sur ces questions dans un esprit d'ouverture.

Je vous remercie, Monsieur le Président.